

# 2025-2026



**Le présent document a pour but de vous aider pour remplir la version en ligne du questionnaire ENMHA dont vous recevrez le lien par mail courant mars 2026**

## **Ce document N'EST PAS LE SUPPORT A REMPLIR POUR RENVOYER LES REPONSES AUX QUESTIONS**

### **Note de présentation de l'enquête**

**Que vous ayez eu ou pas des pertes/mortalité hivernales sur votre(vos) rucher(s), quel que soit le nombre de ruches, quelle que soit votre expérience, vous êtes concernés par cette enquête.**

L'objectif de cette enquête est de décrire la mortalité et les pertes hivernales du cheptel apicole de France métropolitaine ainsi que les causes identifiées par les apiculteurs comme responsables de cette mortalité et de ces pertes.

Pour plus d'informations sur cette enquête ([lien](#) vers la page de l'enquête).

Suite à vos retours, vous aurez le choix entre :

- un format court (5 minutes) visant seulement à quantifier la mortalité/ pertes hivernales. Ce format permet également de renseigner très facilement l'absence de mortalité/pertes hivernales.
- un format plus long (vers 20 minutes) permettant de mieux connaître les pratiques apicoles.

Le traitement de vos réponses se fera de manière strictement confidentielle pour produire des résultats à l'échelle nationale, régionale voire départementale. Vous pouvez consulter les résultats des précédentes enquêtes sur le site internet de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Un glossaire permettant de définir tous les termes de l'enquête est à votre disposition via ce lien.

Sur la base de vos retours des précédentes années, une FAQ (foire aux questions) relative à cette enquête a été créée et sera mise à jour chaque année. Elle est disponible via ce lien. Une FAQ plus générale relative aux problématiques apicoles est également à votre disposition sur le site internet de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Nous vous remercions par avance de toute l'attention que vous voudrez bien accorder à cette démarche à la fois individuelle et collective.

Vous pouvez arrêter puis revenir sur l'enquête à tout moment à partir de votre lien personnalisé reçu par mail. Les informations déjà renseignées sont automatiquement enregistrées.

Si vous rencontrez des difficultés et vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question dans la FAQ, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail [enquete-nationale-abeilles@anses.fr](mailto:enquete-nationale-abeilles@anses.fr) en précisant dans

l'objet « Autre question » et vous recevrez une réponse de notre part.

# 2025-2026



**Référence de déclaration 2025 \***

**Votre numéro d'apiculteur NAPI \***

**Nom du déclarant \***

**Prénom du déclarant \***

## Début du questionnaire

- Mortalité hivernale : une colonie de production/essaim/nucléi qui, à la sortie d'hivernage, est dans une des situations suivantes : la ruche ne contient que des abeilles mortes OU la ruche est vide.
- Pertes hivernales : ensemble des colonies de production/essaims/nucléi morts ET des colonies de production ou essaims faibles en sortie d'hivernage.
- La période d'hivernage débute après la dernière intervention automnale dans les colonies de production/essaim/nucléi pour les préparer à l'hivernage (hors traitements et nourrissements complémentaires d'hiver). Elle se termine lorsque les mâles adultes apparaissent.

**Durant l'hivernage 2025-2026, avez-vous constaté de la mortalité ou des pertes hivernales sur vos colonies de production/essaims/nucléi ? \***

‡ Oui, j'ai eu de la mortalité et/ou des pertes hivernales

‡ Non concerné

‡ Non, je n'ai eu ni mortalité ni pertes

hivernales

2025-2026

**Pourquoi n'êtes vous pas concerné ?**

- ‡ Cessation d'activité volontaire avant l'hivernage
- ‡ Pertes de tout le cheptel apicole avant l'hivernage

‡ Autre

Si "autre" précisez

**Dans combien de départements avez-vous hiverné vos ruches ? \***

Veillez nous indiquer dans le tableau ci-dessous le numéro du/des départements où vous avez mis des ruches en hivernage. Pour chaque département d'hivernage précisez le nombre de CEN (colonies de production + essaims + nucléi) concernés. [Pour la Corse du Sud et la Haute Corse indiquer 20 dans le numéro de département.](#) \*

Si vous avez utilisé plusieurs départements d'hivernage, ne répétez pas le même département sur plusieurs lignes (par exemple, n'indiquez pas le Rhône aux lignes 1 et 2).

Si besoin, veuillez consulter la vidéo explicative [ici](#) pour savoir comment remplir le tableau : [\[lien\]](#)

	Numéro département d'hivernage	Nombre de CEN mis en hivernage
Département d'hivernage 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 3	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 4	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 5	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 6	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Département d'hivernage 8	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Numéro département d'hivernage    Nombre de CEN mis en hivernage

Département  
d'hivernage 9

Numéro département d'hivernage    Nombre de CEN mis en hivernage

Département  
d'hivernage 10

Veillez indiquer dans le tableau le numéro du/des départements où vous avez mis des ruches en hivernage. Pour chaque département d'hivernage précisez : \*

- le nombre de CEN (colonies de production + essaims + nucléi) en bon état/ en état de produire (apte à démarrer la saison apicole sans intervention de l'apiculteur) à la sortie d'hivernage
- le nombre de CEN morts ou disparus (ruches ne contenant que des abeilles mortes OU ruches vides) à la sortie d'hivernage
- le nombre de CEN faibles (incapables de revenir en production au printemps sans intervention de l'apiculteur)

Pour la Corse du Sud ou la Haute Corse indiquer 20 dans le numéro de département.

Si vous avez utilisé plusieurs départements d'hivernage, ne répétez pas le même département sur plusieurs lignes (par exemple, n'indiquez pas le Rhône aux lignes 1 et 2)

Si besoin, veuillez consulter la vidéo explicative ici pour savoir comment remplir le tableau : [\[lien\]](#)

	Num. dépt d'hivernage	Nbre CEN en bon état/état de produire	Nbre CEN morts/disparus	Nbre CEN faibles	Nombre de CEN mis en hivernage*
Dépt 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

	Num. dépt d'hivernage	Nbre CEN en bon état/état de produire	Nbre CEN morts/disparus	Nbre CEN faibles	Nombre de CEN mis en hivernage*
Dépt 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

	Num. dépt d'hivernage	Nbre CEN en bon état/état de produire	Nbre CEN morts/disparus	Nbre CEN faibles	Nombre de CEN mis en hivernage*
Dépt 3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

	Num. dépt d'hivernage	Nbre CEN en bon état/état de produire	Nbre CEN morts/disparus	Nbre CEN faibles	Nombre de CEN mis en hivernage*
Dépt 4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

	Num. dépt d'hivernage	Nbre CEN en bon état/état de produire	Nbre CEN morts/disparus	Nbre CEN faibles	Nombre de CEN mis en hivernage*
Dépt 5	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

	Num. dépt d'hivernage	Nbre CEN en bon état/état de produire	Nbre CEN morts/disparus	Nbre CEN faibles	Nombre de CEN mis en hivernage*
Dépt 6	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

	Num. dépt d'hivernage	Nbre CEN en bon état/état de produire	Nbre CEN morts/disparus	Nbre CEN faibles	Nombre de CEN mis en hivernage*
Dépt 7	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

	Num. dépt d'hivernage	Nbre CEN en bon état/état de produire	Nbre CEN morts/disparus	Nbre CEN faibles	Nombre de CEN mis en hivernage*
Dépt 8	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

	Num. dépt d'hivernage	Nbre CEN en bon état/état de produire	Nbre CEN morts/disparus	Nbre CEN faibles	Nombre de CEN mis en hivernage*
Dépt 9	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

	Num. dépt d'hivernage	Nbre CEN en bon état/état de produire	Nbre CEN morts/disparus	Nbre CEN faibles	Nombre de CEN mis en hivernage*
Dépt 10	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

\*Calculé automatiquement à partir des éléments du tableaux

## Votre avis sur les facteurs pouvant expliquer vos pertes en sortie d'hivernage

Pour rappel, les pertes hivernales concernent les colonies de production/essaims/nucléi morts et/ou faibles en sortie d'hivernage.

### Quels sont, selon vous, les principaux facteurs pouvant expliquer les pertes lors de l'hivernage 2025-2026 (plusieurs réponses possibles) : \*

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Des colonies de production/essaims/nucléi faibles au moment de la mise en hivernage   | <input type="checkbox"/> Le frelon asiatique (Vespa velutina)                   |
| <input type="checkbox"/> Un problème concernant les reines (ruches bourdonneuses - orphelines)   | <input type="checkbox"/> Loques   |
| <input type="checkbox"/> Des conditions météorologiques hivernales défavorables (ex : rigueur et/ou longueur de l'hiver, alternance de périodes douces et froides,...) | <input type="checkbox"/> Désertion  |
| <input type="checkbox"/> Une insuffisance de réserves alimentaires et/ou un problème de nourrissage  | <input type="checkbox"/> Perte accidentelle (inondation, feu, sanglier, vol...) |
| <input type="checkbox"/> L'exposition à des contaminants chimiques pendant l'hivernage   | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas   |
| <input type="checkbox"/> Le parasitisme par Varroa destructor  | <input type="checkbox"/> Autre cause  |

Précisez :

### Si vous avez coché "loque" comme cause de pertes, précisez lequel

Loque européenne

Je ne sais pas

Loque américaine

### Vos commentaires éventuels sur vos pertes et/ou les causes observées :

## Vos pratiques

**Depuis combien d'années pratiquez-vous l'apiculture ? Si vous avez moins d'une année d'expérience mettre 0**

**Quelles sont vos pratiques par rapport à l'apiculture biologique en 2025 ?**

‡ J'ai une certification "apiculture biologique"

‡ J'ai des pratiques d'apiculture conventionnelle

‡ J'ai des pratiques biologiques mais je n'ai pas de certification

**Adhérez-vous à une organisation dispensant des conseils en apiculture en 2025 ? (Plusieurs réponses possibles)**

Organisation sanitaire apicole (ex : ASAD, section apicole de GDS, GDSA,...)

Rucher école

Association de développement de l'apiculture (ex : ADA, GIE,...)

Non je n'adhère à aucune organisation apicole

Syndicat apicole

Autre (ex : centre d'étude technique,...)

Précisez

**En 2025, avez-vous transhumé vos colonies de production/essaïms/nucléi au moins une fois pour produire du miel ou pour la pollinisation ?**

‡ Oui

‡ Non

**Quel était le mois de mise en hivernage de vos colonies de production/essaims/nucléi pour l'hiver 2025-2026 ?**

La mise en hivernage correspond à la dernière intervention automnale de l'apiculteur pour préparer les colonies de production/ essaims /nucléi à l'hivernage (hors traitements et nourrissements complémentaires d'hiver)

Août  
Septembr  
e  
Octobre  
Novembre  
Décembre

**Quel est le mois de sortie d'hivernage et de bilan des pertes pour l'hiver 2025-2026 ?**

La sortie d'hivernage correspond au moment où les mâles adultes apparaissent dans les colonies de production/ essaims/nucléi.

Févie  
r  
Mars  
Avril  
Mai

**Souhaitez-vous poursuivre l'enquête pour donner plus de renseignements sur vos pratiques apicoles (20 minutes) ? \***

Si vous répondez oui, il est possible de ne compléter qu'une partie des questions complémentaires.

‡ Oui

‡ Non

## Votre avis sur l'enquête

**Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à cette enquête.**

Afin de poursuivre l'amélioration en continu de cette enquête (format et valorisation), nous aurions besoin que vous preniez encore une petite minute pour répondre aux questions suivantes.

Nous tenons compte de vos retours, même si nous sommes contraints à une priorisation (compte-tenu de nos moyens limités ne permettant de mettre en œuvre qu'une partie de vos suggestions).

**Avez-vous consulté les résultats de l'enquête de l'année précédente ? Pour votre information, les résultats des précédentes enquêtes se trouvent sur le site internet de la Plateforme ESA (lien). Les résultats de la présente enquête seront également disponibles sur ce même site.**

! Oui

! Non

**Par quelle voie ?**

Via un lien reçu par email

En suivant un lien fourni dans une revue apicole.

En allant directement sur le site de la Plateforme ESA

Autre

Si 'Autre' précisez :

**Nouveauté depuis l'année 2023-2024, un rapport national et des rapports régionaux ont été produits. Que pensez-vous de ces rapports ?**

Très insatisfait



Insatisfait



Ne se prononce pas



Satisfait



Très satisfait



**Quelles informations souhaiteriez-vous y voir figurer ?**

**Êtes-vous satisfait du nouveau format de l'enquête ?**

- Oui  Non concerné (première année de remplissage du questionnaire)  
 Non

**Avez-vous répondu à l'enquête facilement ?**

- Oui  Non

**Si non, précisez pourquoi :**

**Si vous avez des suggestions pour améliorer cette enquête, merci de l'indiquer ci-dessous ?**

Si vous avez besoin d'aide pour identifier les causes de mortalités et/ou des pertes nous vous invitons à **consulter la rubrique 1.2** de la thématique "[Apicoles](#)" sur le site de la Plateforme ESA, où vous trouverez des informations sur les dispositifs d'investigation adaptés.

Si vous souhaitez davantage d'information sur la santé des abeilles, nous vous invitons à **consulter la rubrique 1.2** de la thématique "[Apicoles](#)" sur le site de la Plateforme ESA.

**POUR FINALISER L'ENQUÊTE MERCI DE CLIQUER SUR LE BOUTON SUIVANT CI-DESSOUS**

INRAE, représenté par son Directeur général, est responsable d'un traitement de données à caractère personnel destiné à la gestion et l'envoi de l'enquête nationale de mortalité hivernale des colonies d'abeilles conçu dans le cadre de la plateforme nationale d'épidémiosurveillance. La personne déléguée à la protection des données personnelles peut être contactée à l'adresse suivante: INRAE / SDAR - Déléguée à la Protection des Données / CS52627 / 31326 Castanet Tolosan cedex / cil-dpo@inrae.fr. INRAE assurera également le traitement des données dans le cadre de son appui à la Plateforme nationale d'Epidémiosurveillance en santé animale.

Conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (dit RGPD) et de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et dans certains cas d'effacement relatifs aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à : [enquete-nationale-abeilles@anses.fr](mailto:enquete-nationale-abeilles@anses.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.